

LES VIGNERONS DE  
**TUTIAC**  
BORDEAUX



<b>Titre du projet</b>	Viticulture écologiquement performante et économiquement viable
<b>Région</b>	Nouvelle Aquitaine
<b>Département</b>	Gironde
<b>Territoire</b>	Nord Gironde
<b>Nombre d'agriculteurs impliqués</b>	480
<b>Structure Porteuse</b>	Les Vignerons de Tutiac
<b>Durée du projet et période</b>	36 mois (du 1 <sup>er</sup> janvier 2014 au 1 <sup>er</sup> janvier 2017)
<b>Montant de la subvention CAS-DAR</b>	100 000€
<b>Budget total du projet</b>	253 355,66€

### Objectifs

La coopérative viticole des Vignerons de Tutiac comprend aujourd'hui 480 adhérents sur 4000ha. Elle produit l'équivalence de 30 millions de bouteilles par an en Appellation d'Origine Contrôlée (AOC Bordeaux, AOC Blaye Côtes de Bordeaux, AOC Bordeaux Supérieur, AOC Côtes de Bourg).

Soucieux de l'environnement et du développement du territoire, les vignerons de Tutiac se sont engagés dans la démarche collective Destination Développement Durable (3D). La coopérative est en démarche Agriconfiance depuis 2001 et certifiée Agriconfiance volet vert depuis 2016 pour les sites de production et pour l'ensemble des exploitations.

Le projet CASDAR porté par la coopérative viticole des Vignerons de Tutiac s'inscrit pleinement dans la continuité de la démarche environnementale de la coopérative. Ce projet

visé à optimiser les performances économiques et l'impact environnemental des exploitations des viticulteurs adhérents.

Les objectifs du projet consistent à :

- mettre en place un réseau de viticulture écologiquement performante et économiquement viable pour fournir des références technico-économiques et de durabilités territorialisées, destinés à nos adhérents,
- créer et diffuser des références pertinentes qui accompagneront les vigneron dans une démarche de meilleure prise en charge de l'environnement,
- former les adhérents sur des nouvelles connaissances techniques,
- évaluer la pertinence économique des différentes actions.

### **Mise en œuvre et résultats**

#### Action 1 : Réalisation de Diagnostic environnemental et de durabilité

Le diagnostic environnemental et de durabilité a été réalisé chez 294 adhérents ce qui représente 60% des adhérents de la coopérative et 95% de surface du vignoble. Le diagnostic a permis d'estimer les aspects et les impacts environnementaux. Les impacts les plus forts concernent la pollution atmosphérique et la baisse des ressources fossiles. La pollution atmosphérique est causée par les rejets des gaz à effet de serre et par la dispersion de produit phytosanitaire dans l'air. La baisse des ressources fossiles est due aux travaux mécanisés réalisés au vignoble principalement.

#### Action 2 : Mise en place d'un vignoble expérimental

Le vignoble expérimental est au cœur du projet tant comme support d'essai à petite échelle avant le passage à grandeur réelle chez les vigneron que comme support de présentation et de formations des viticulteurs et du Grand Public sur l'Agroécologie. Le vignoble expérimental planté en 2014 comprend :

- 32 rangs de vigne dont 1 rang de présentation des cépages locaux, 12 rangs de Merlot qui serviront à mettre en place divers essais, 15 rangs de cépages résistants, 4 rangs de cépages extérieurs à la région (le Marsallan, le Syrah, le Tempranillo et le Petit Manseng) ;
- Implantation d'une station météo et mise à jour d'un OAD développé en interne ;
- Plantation de 350 mètres de haies, avec 12 essences différentes ;
- Semis de 3000m<sup>2</sup> de jachères mellifères, installation d'une ruche et d'un hôtel à insectes ;
- Réalisation d'un inventaire faunistique ;
- Mise en place des essais des produits de biocontrôle en microplacettes ainsi que des essais des couverts végétaux sous le rang et dans l'inter-rang ;
- Implantation d'un local phyto et d'une aire de lavage.

### Action 3 : Sensibilisation et formation des adhérents

17 formations ont été réalisées sur différentes thématiques : cépages résistants, engrais verts, produits de biocontrôles, réglages de la pulvérisation, terroir et étude pédologique, flavescence dorée, présentation des résultats d'essais du vignoble expérimental, étude des coûts de ces techniques. L'ensemble de ces formations comptabilisent 593 viticulteurs présents.

La sensibilisation passe également par le conseil des techniciens lors des visites chez les adhérents. On note que l'agro-écologie et les techniques viticoles innovantes avec l'impact moindre sur l'environnement et économiquement viables sont des enjeux primordiaux pour les viticulteurs. On a observé également que les viticulteurs échangeaient en permanence sur ces sujets entre eux ou avec des viticulteurs extérieurs à la cave des Vignerons de Tutiac.

### Action 4 : Constitution du plan d'actions environnemental et sa mise en place chez les adhérents

Un plan d'actions environnemental à destination de l'ensemble des adhérents a été construit grâce aux résultats des diagnostics environnementaux et de durabilité. Les différentes mesures du plan d'action portent le caractère obligatoire ou souhaitable ou non prioritaire en fonction de la nature de ces mesures et suivant la SAU de l'exploitation.

Ce plan d'action comprend des mesures visant à préserver la ressource en eau et la biodiversité, améliorer la fertilité du sol, faire des économies d'énergie, mieux gérer les déchets, réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires, respecter la réglementation environnementale.

Le tableau ci-dessous présente le taux de réalisation des différentes actions du plan d'actions environnemental.

LES VIGNERONS DE  
**T U T I A C**  
BORDEAUX

Tableau 1 : Taux de réalisation du plan d'actions environnemental

Actions	%oui/nb adhérents
Cartographier les ZNT de son exploitation	83,3
Participer à un banc d'essai tracteur	13,1
Pratiquer le travail combiné	23,2
<b>Plantation de haie</b>	<b>5,1</b>
<b>Utiliser des produits de biocontrôle</b>	<b>17,3</b>
Acquérir le guide des déchets	78,9
Participer aux collectes groupées	72,8
Utiliser la fiche de gestion des déchets	3,0
Acquérir le guide des bonnes pratiques phytos	90,7
cartographier les zones sensibles (si concerné)	78,7
Pour ceux disposant d'internet ,utiliser la plateforme internet pour renseigner les produits phytos stockés/utilisés	79,1
Vérifier annuellement le bon fonctionnement des appareils de préparation de la bouillie	95,5
Vérifier le bon fonctionnement appareils de traitement en début de campagne	97,4
Contrôler la pulvérisation avec des papiers hydrosensibles	19,3
Ne pas utiliser de pré-levé	37,4
Ne pas réaliser d'épamprage chimique	31,0
Entretien du sol mécaniquement en complément du désherbage	80,0
<b>Acquisition d'un pulvérisateur face par face et confiné</b>	<b>6,1</b>
Entretien du sol mécaniquement uniquement	12,5
Enregistrer les apports de fertilisant	58,5
favoriser les amendements organiques	76,4
<b>favoriser les engrais verts</b>	<b>26,8</b>

Le vignoble expérimental s'est montré être un excellent outil de sensibilisation et de démonstration. Les pratiques agro-écologiques en test au sein du vignoble expérimental ont été adoptées par les viticulteurs. La formation est également un levier fondamental.

LES VIGNERONS DE  
**T U T I A C**  
 ————— BORDEAUX —————

Le tableau ci-dessous présente les pratiques agro-écologiques mises en place chez les adhérents et surfaces concernées

*Tableau 2 : Pratiques agro-écologiques mises en place chez les adhérents et surfaces concernées*

Pratique agro-écologique	Année	Nombre d'adhérents	Surface
Engrais verts	2015	11	
	2016	104	392ha (dont 300ha en semis directe)
Haies	2014 - 2016	11	2285m
	2017	13	2176m de prévu fin 2017
Biocontrôle (bicarbonate de potassium)	2015	25	300
	2016	24	400
Cépages résistants	2017	0 (pas autorisé à ce jour mais une dizaine d'adhérents attendent l'autorisation)	0ha
Confusion sexuelle	2017	26	170ha